

## **ERF Le Havre – 1954**

### **• Décision 36, p. 30 – Vœu sur l'Indochine**

Le Synode, rappelant les diverses résolutions prises par le Synode national depuis 1948, éprouvant avec tout le peuple de France l'angoisse de l'interminable guerre en Indochine et l'espoir d'une solution encore possible à la Conférence Internationale de Genève ;

confessant à nouveau que Dieu est le Souverain Maître du monde et conduit la destinée des Nations,

demande à toutes les paroisses de faire, au drame de cette guerre, une place dans leur intercession du culte dominical, par exemple en insérant dans la prière liturgique le texte suivant :

« Dans l'angoisse que nous cause le conflit d'Indochine,

« Nous te prions, Seigneur, Père de toute créature, de conduire tous tes enfants dans les chemins de la paix, et d'être avec eux tous dans leurs souffrances et dans les horreurs diaboliques de la guerre.

« Nous te prions de conduire les chefs des peuples et notamment les autorités françaises dans la recherche d'une paix juste envers tous.

« Nous te prions de préparer les voies d'une réconciliation entre tous les enfants des peuples du Vietnam, du Laos et du Cambodge, et du peuple français. »

*Le vœu s'accompagne d'un message à l'Eglise évangélique vietnamienne et d'un message aux membres de l'Eglise protestante française d'Indochine.*